Un site en mutation

En juillet, le conseil municipal a désigné les futurs opérateurs pour la réhabilitation des Ateliers mécaniques. Ceux-ci prévoient, entre autres, un multiplexe cinéma de neuf salles.

était la "délibération vedette" du conseil municipal du 25 juillet : le devenir du hangar des Ateliers mécaniques ! Un appel à projet lancé, au départ en juin 2012, pour "la réhabilitation, reconversion, gestion et exploitation du bâtiment des ateliers mécaniques". Au 20 décembre 2012, date limite des dépôts de candidatures, quatre dossiers étaient déposés, dont un seul jugé recevable, car il ne liait pas sa réalisation à celle du port de plaisance. La Ville, par mesure de prudence, a en effet tenu à séparer les deux projets, forte de l'expérience passée. La dernière tentative de reconversion des Ateliers mécaniques, (en 2007), en lien avec la délégation de service public du port de plaisance, a dû être

abandonnée en 2010, quand la société chargée de la réalisation et de l'exploitation du port s'est retirée du projet. Aujourd'hui, les deux projets sont complètement dissociés, même s'ils parachèvent la reconversion du site des anciens chantiers. La transformation des ateliers mécaniques est confiée au groupement conjoint d'entreprises CGR Cinémas/Immo-

chan/AOP/BURGEAP, qui a reçu tous les suffrages, lors du vote des élus. **Un élan pour le centre-ville**

Hôtel, restaurants, espace culturel, surfaces commerciales, parking... le détail des activités proposées dans ces ateliers mécaniques reconvertis a fait l'unanimité. Mais la meilleure des nouvelles reste le multiplexe cinéma, avec ses neuf

